



## Attouchements et viols sur des mineurs

Par **charlotte**, le **15/09/2010** à **17:36**

Bonjour,rrnrJ'ai une fille de 3 ans et une autre de 5 ans. La plus grande est rentrée de chez son père en me disant des choses un peu suspicieuses (attouchements), et en me disant également que la copine de son père lui avait dit que si elle disait que son père lui faisait mal, son père irait en prison. Enfin plein de choses comme ça !rnElles ont été entendues par les gendarmes, moi aussi, mes parents et mon ami. rnElles vont être vues par le gynécologue et le psy. sauf qu'elles doivent retourner chez leur père vendredi soir et qu'elles ont peur. Je ne sais pas quoi faire puisqu'elles vont être de nouveau entendues la semaine prochaine et que ma fille veut tout dire, etc. rnrnMerci de répondre.

Par **mimi493**, le **15/09/2010** à **18:23**

Il aurait fallu avec une requête en urgence auprès du JAF, que le juge des enfants soit saisi

Par **charlotte**, le **15/09/2010** à **18:29**

mais il y a déjà eu une enquête qui n'a rien donné et le procureur est avisé, la gendarmerie a prévenue le magistrat pour savoir si on pouvait ne pas donner mes filles à leur père, mais tant qu'il n'y a rien d'avéré elles y retournent qd même.rnelles ont un examen gyneco le 29 sept et une expertise psy le 4 oct.rnje sais pas quoi faire de plus

Par **mimi493**, le **15/09/2010** à **18:36**

Je ne parle pas du procureur mais du JAF.

Par **charlotte**, le **15/09/2010** à **20:10**

j ai apele cette apres midi il m ont dis de ne pa lui donner ce week end et de faire une assignation en refere avec un avocat mais ca ne me protegera pas s'il porte plainte?!